



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE BELLECHASSE**



**Municipalité de  
Saint-Gervais**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS  
150, RUE PRINCIPALE  
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC)  
G0R 3C0**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, TENUE LE MARDI  
19 DÉCEMBRE 2023, À 19H AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU 150, RUE  
PRINCIPALE**

---

### **SONT PRÉSENTS**

M. Éric Asselin  
M. Vincent Bilodeau  
Mme Josée Lemieux

M. Marc Martineau  
M. André Laterreur  
M. Nicolas Turcotte

Tous formants quorum sous la présidence de M. Gilles Nadeau, maire.

Le conseil de la Municipalité de Saint-Gervais siège en séance extraordinaire ce **19 décembre 2023**, à la salle du conseil municipal. Sont présents à cette séance: Chacune des personnes ci-haut mentionnées s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Johanne Simms.

---

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Les membres du conseil constatent et mentionnent que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, article 153, aux membres du conseil qui ne sont pas présents pour l'ouverture de la présente séance extraordinaire.

### **2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture de l'ordre du jour et adoption;
3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2024;
4. Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026;
5. Période de questions sur les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026;
6. Levée de l'assemblée.

**231222 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Lemieux**

**APPUYÉE PAR M. Nicolas Turcotte**

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

### **3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024**

M. Gilles Nadeau, maire, présente les prévisions budgétaires pour l'exercice 2024 prévoyant des revenus et appropriations de 3 846 580 \$ au niveau des activités financières et des dépenses et affectations équivalentes. Les activités d'investissement totalisent 10 102 099 \$ pour 2024.

**ATTENDU QUE** le budget est déposé;

**ATTENDU QUE** ce projet de budget contient les orientations données par les membres du conseil;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal présente les prévisions 2024 de la Municipalité.

<b>Budget des dépenses 2024</b>	
Administration générale	823 493 \$
Sécurité publique	538 527 \$
Transport routier	1 140 020 \$
Hygiène du milieu	933 774 \$
Santé & Bien-être	21 000 \$
Urbanisme, zonage, développement	195 440 \$
Loisirs, culture, organismes	356 898 \$
Frais de financement	189 150 \$
Conciliations à des fins fiscales	
Amortissement	(682 614 \$)
Remboursement capital-dette	272 367 \$
Activités d'investissement	103 350 \$
Surplus accumulé affecté	(-83 100 \$)
Remboursement au fonds de roulement	38 275 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 846 580 \$</b>

<b>Budget des revenus 2024</b>	
Taxes sur valeur foncière	2 445 894 \$
Tarifification services municipaux	705 251 \$
Païement tenant lieu de taxes	82 150 \$
Recettes de sources locales	322 926 \$
Transferts conditionnels	290 359 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>3 846 580 \$</b>

**231223 IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Martineau**

**APPUYÉ PAR M. Vincent Bilodeau**

**ET RÉSOLU QUE** les prévisions budgétaires 2024 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 soient adoptées telles que présentées précédemment.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### **4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**

**ATTENDU QUE** le Programme triennal d'immobilisations prévoit des investissements de 10 102 099 \$ en 2024, de 3 419 624 \$ en 2025 et de 4 191 000 \$ en 2026.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

**231224 IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Turcotte**

**APPUYÉ PAR M. Éric Asselin**

**ET RÉSOLU** d'adopter le Programme triennal d'immobilisations qui prévoit des investissements suivants :

<b>Investissements</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>
Administration	1 203 500 \$	13 000 \$	3 000 \$
Sécurité publique	40 000 \$	93 000 \$	12 000 \$
Transport routier	1 030 831 \$	2 913 624 \$	3 476 000 \$
Hygiène du milieu	70 000 \$	200 000 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme développement	346 049 \$	35 000 \$	30 000 \$
Loisirs et culture	7 411 719 \$	165 000 \$	700 000 \$
<b>Total</b>	<b>10 102 099 \$</b>	<b>3 419 624 \$</b>	<b>4 191 000 \$</b>

Résolution adoptée à l'unanimité.

---

### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**

Aucune question reçue des citoyens.

---

### **6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**231225 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Lemieux**

**ET RÉSOLU QUE** l'assemblée soit levée à 19h35.

Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal.

Gilles Nadeau,  
Maire

Johanne Simms, DMA  
Directrice générale et greffière-trésorière